



FORMATIONS · ÉVALUATIONS EXTERNES · ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

VOTRE LIVRET D'ACCUEIL STAGIAIRE



www.parmen-tierbleusocial.com



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

ÉDITOS



Parce que les besoins sociaux s'élargissent, parce que les problématiques se complexifient, parce que les métiers évoluent, les pratiques professionnelles et institutionnelles doivent être régulièrement questionnées.

Dans un monde qui change, la formation et l'accompagnement sont à la fois une **boussole pour guider l'avenir et un gouvernail pour conduire ce chemin.**



Ce sont aussi des leviers incontournables pour développer les compétences individuelles et collectives des acteurs du secteur social et médico-social et favoriser des transformations heureuses vers une société plus inclusive.



Parmentier Bleu Social, issu de l'alliance de l'IRTS Parmentier Paris Ile-de-France et du cabinet Bleu Social, a une vocation : proposer des solutions, par la formation, par le conseil, par l'évaluation, par l'analyse des pratiques.

Les spécificités des prestations proposées ? L'écoute, la compétence, l'innovation,

l'expertise du secteur, des métiers et du terrain professionnel... et ce je-ne-sais-quoi qui rend unique : l'humour.

Ne pas se prendre au sérieux mais faire preuve de sérieux et d'engagement !

Le rire, la solidarité, le partage produisent une dynamique positive et chacun reconnaît l'autre dans sa singularité.

Faire appel à Parmentier Bleu Social, c'est redonner aux acteurs le pouvoir d'agir, de choisir et de sourire, envers et contre tout. Ne l'oublions pas :

« *Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière* »...

Contactez-nous !

Xavier FLORIAN

Président de l'Afris Parmentier

Anne-Myrtille ROBION-DUBOIS

Directrice générale adjointe

Manuel PELLISSIE

Directeur général



L'année de tous les défis, notre secteur connaît des changements importants, voire des mutations. Parmentier Bleu Social souhaite se positionner comme La réponse de terrain qu'attendent les établissements face aux évolutions structurelles exigées.

Avec Ambition, humanité et professionnalisme.



Carole PÉAN

Directrice

Retrouvez la version numérique du catalogue sur notre site internet : www.parmentierbleusocial.com

QUI SOMMES NOUS ?



Parmentier Bleu Social est un **cabinet de conseil, de formation et d'accompagnement** auprès des acteurs du social et médico-social qui soutiennent toutes les formes de vulnérabilité, qu'elles soient liées à l'âge, au handicap, aux difficultés sociales ou de santé, au genre...



Notre projet

Agir au quotidien pour une **société plus inclusive**, aux côtés des organisations et des professionnels de terrain, des partenaires, des bénéficiaires (personnes accompagnées)



Notre mission

Contribuer à **développer la capacité d'amélioration continue** au sein des structures et à rendre visible, pour les professionnels, l'utilité et la qualité de leur travail.



Notre métier

FORMER • ACCOMPAGNER • CONSEILLER • ÉVALUER • SOUTENIR



Notre histoire

Créé en 2008 par des travailleurs sociaux tout aussi militants qu'entrepreneurs, le cabinet a intégré la grande famille Parmentier en 2021 en conjuguant ses forces avec l'IRTS. Nos capacités de réponse à la diversité des besoins s'en trouvent décuplées.



Notre organisation

Une équipe de 6 collaborateurs est à l'écoute des besoins du secteur, et mobilise les compétences expertes d'un réseau d'intervenants investis et engagés.

Nos atouts

- Les compétences de notre équipe de consultants experts, issus du secteur, avec de l'expérience, des valeurs, des engagements et des convictions
- Une vision prospective du secteur, des métiers et des transformations sociales
- Un écosystème élargi, un réseau dense et des partenariats diversifiés
- Une approche globale porteuse de sens et répondant aux enjeux des politiques d'inclusion, d'émancipation et de développement du pouvoir d'agir
- Un suivi et une évaluation des impacts des prestations



L'ÉQUIPE

UNE ÉQUIPE SUPPORT DÉDIÉE



Administratif

Eliana **CAICEDO**

Assistance administrative

- Diplômée en Commerce Internationale
- Garante du bon déroulement des prestations, elle s'inscrit dans le respect des process Qualiopi pour le déploiement des prestations formations.



Administratif

Ghyslain **KUEHN**

*Assistant Administratif et qualité
Pôle Evaluation des ESSMS*

- Diplômé d'un DEES Marketing et d'une Licence « Lettres, Langues et Civilisation d'Extrême-Orient »
- Assistant du pôle évaluation des ESSMS pour l'administratif et la qualité, il s'assure de la fluidité des échanges entre PBS, les différents établissements évalués et nos évaluateurs.



Direction

Carole **PÉAN**

Référente RGPD Qualité / SMS

- Diplômée d'un MBA Master en Administration des Entreprises, Sorbonne, d'un niveau 5 en ingénierie de formation, et d'un DFSSU en Bilan de compétences et RH, Paris VIII.
- Carole est centrée sur la performance organisationnelle au service des acteurs du secteur social et médico-social.



Formation

Clotilde **GIRIER**

Référente Handicap et SMS

- Diplômée en sociologie (DEA), elle enrichit sa formation par une recherche action en Science de l'Education (DESS). Sa stratégie pédagogique repose sur la co-construction, la reconnaissance des savoirs d'expérience.
- Son approche transversale et sa pratique sociale est ancrée dans le développement du pouvoir d'agir et l'évolution des environnements.



Évaluation des ESSMS

Séverine **GOBIN**

Référente SMS et techniques

- Diplômée d'un Master « Structures de Santé ».
- Cadre administrative dans un EHPAD et depuis 16 ans dans le secteur médico-social, Séverine se spécialise dans la gestion et le déploiement de projets au service des ESSMS.

LES CONSULTANT.E.S-INTERVENANT.E.S

Expérience terrain, passion et volonté de transmettre

Nos consultants sont choisis pour leur expérience mais également pour leur passion pour leur secteur et leur volonté de transmettre leur savoir et savoir-faire



Une carrière à responsabilité dans le secteur social et médico-social

Tous sont issus du secteur social et médico-social, ils ont occupé pour la plupart des responsabilités importantes et ont acquis de solides connaissances permettant d'effectuer des diagnostics de haute qualité et construire des réponses concrètes.

NOS PRINCIPES D'ACTION



ÉCOUTE

Une écoute des besoins



SOLUTIONS

Des solutions concrètes pour développer le pouvoir d'agir, de choisir et de sourire



INNOVATION

L'innovation pour des transformations heureuses



JUSTE PRIX

Un engagement maximum au juste prix



SATISFACTION

Rechercher la satisfaction conjointe de toutes les parties prenantes (stagiaires, ESSMS, institutions...)

Dématérialisation des documents formation via la plateforme ARGALIS dédiée client
Démarche RSE (0 papier)

SE FORMER AVEC PARMENTIER BLEU SOCIAL

avec le sourire, c'est mieux !



NOS FORMATIONS SONT ACCESSIBLES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. NOUS METTONS TOUT EN ŒUVRE POUR LEUR ASSURER L'ACCUEIL LE PLUS ADAPTÉ.
RDV SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE FORMATION : ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Pédagogie active et format court

Nos formations se fondent sur la **pédagogie active et positive** favorisant l'apprentissage par l'échange, la cohésion de groupe, la découverte, en alternant les apports théoriques et pratiques.

Nous nous basons sur les vécus significatifs des participants, leurs problématiques issues du terrain : nous utilisons alors leur expérience pour **modéliser des outils pratiques et des process transposables**.

Le sur-mesure

Nous favorisons l'implication de tous, depuis le commanditaire jusqu'au participant en favorisant le partage d'idées.

Un travail d'ingénierie articulé autour d'un contexte singulier et d'une analyse poussée des enjeux.

Les thématiques

Des contenus donnant lieu à l'**actualisation des compétences ciblées** et permettant d'être en phase avec l'**évolution des politiques** et de la commande publique en matière d'action sociale et médico-sociale.

Les certifications

Nous proposons une certification officielle inscrite au répertoire spécifique des certifications et des habilitations.

Notre objectif est de faire reconnaître tout ou une partie des contenus de nos formations auprès de France Compétences, et de développer des partenariats avec d'autres organismes.

PARCOURS DE FORMATION DES STAGIAIRES

AVANT LA FORMATION

- Remplir la grille de positionnement stagiaire
- Lecture du programme de formation
- Découverte du livret d'accueil
- Réception de la convocation

JOUR J

- Participation à la formation
- Évaluation des acquis de connaissances et de la satisfaction de la formation

APRÈS LA FORMATION

- Réception de l'attestation de formation et du certificat de réalisation

Si vous vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter à l'adresse mail : contact@parmentierbleusocial.com pour nous faire part de vos besoins spécifiques

GESTION DES PRÉSENCES

En cas d'absence de tout stagiaire

LE COMMANDITAIRE

LE STAGIAIRE

LE FORMATEUR

INFORME

bleu Social
PARMENTIER

Une **feuille d'émergence / QR CODE** sur votre chevalet est à signer en début de chaque demi-journée. Accès à l'évaluation de la formation.



Une **attestation de fin de formation** est remise aux stagiaires présents à l'intégralité de la formation.

DÉPOSER UNE RÉCLAMATION

1

FICHE DE RÉCLAMATION

Vous téléchargez et complétez la fiche de réclamation : bit.ly/3meww0a

2

ENVOI

Vous envoyez la fiche complétée à : contact@parmentierbleusocial.com

3

RETOUR

Parmentier Bleu Social vous fait un retour dans les 10 jours.



ou en scannant le QR code ci-contre

BALISE PÉDAGOGIQUE PARMENTIER BLEU SOCIAL

UNE FORMATION ALLIANT THÉORIE & PRATIQUE

Partir de situation
concrètes, des
savoirs du groupe

Dynamique
interactive et
participative

Vocabulaire
accessible
et adapté

Supports
d'animation
de qualité

OUTILS

TRAVAIL EN SOUS-GROUPE

Pour un partage des
savoirs et des expériences

MISE EN SITUATION

Placer une personne
ou un groupe dans un
contexte pour simuler
une situation précise.
Cette mise en situation
peut avoir un objectif
d'évaluation

THÉÂTRE FORUM

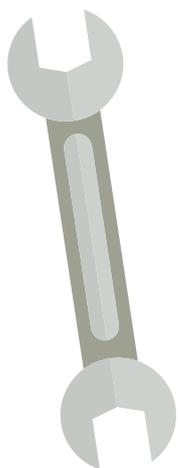
Méthode d'exploration
des situations
professionnelles afin
de les analyser dans
leur complexité et faire
émerger les enjeux pour
les individus, l'équipe
et les organisations

débat mouvant



météo

word café



blason



EVALUATION DE LA SATISFACTION DE LA FORMATION

LES STAGIAIRES

Evaluation orale pendant la formation,
évaluation écrite en fin de formation
- via le logiciel PBS-

LES INTERVENANT.E.S EN FORMATION

Compte rendu du formateur en fin de formation
- via le logiciel PBS- et si nécessité compte
rendu détaillé- outil PBS-

LE COMMANDITAIRE

Enquête de satisfaction questionnaire
après la formation- 1 mois-

LES COMMANDITAIRES ET LES FINANCEURS

Enquête de satisfaction questionnaire - 2X/an -

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE FORMATION

ARTICLE 1 : Objet

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions des articles L.6352-3 et R.6352-1 à R.6352-15 du Code du travail.

Il s'applique à tous les stagiaires participant à une action de formation organisée par Parmentier Bleu Social, et ce pour la durée de la formation suivie.

Il précise les modalités de fonctionnement des formations, ainsi que l'ensemble des règles d'hygiène et de sécurité.

Article 2 : Représentation des stagiaires

Lorsqu'un stage a une durée supérieure à 500 heures, il doit être procédé à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant en scrutin uninominal à deux tours. Parmentier Bleu Social n'organisant pas de stage d'une durée supérieure à 500 heures, cette obligation n'est donc pas appliquée.

Article 3 : Hygiène et sécurité

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect total de toutes les prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité. A cet effet, les consignes générales et particulières de sécurité en vigueur dans l'organisme, lorsqu'elles existent, doivent être strictement respectées sous peine de sanctions disciplinaires.

Lorsque la formation a lieu sur le site de l'entreprise, les consignes générales et particulières de sécurité applicables sont celles de l'entreprise.

Les consignes d'incendie et le plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de formation de manière à être connus de tous les stagiaires.

Les stagiaires sont tenus d'exécuter sans délai l'ordre d'évacuation donné par le formateur.

Article 4 : Accessibilité pour les personnes en situation de handicap

Dans le cas où une personne en situation de handicap souhaite participer à une action de formation de Parmentier Bleu Social et aurait besoin d'aménagement pour suivre l'action de formation, le référent handicap de Parmentier Bleu Social est disponible au 09.83.51.99.38

ou par mail mg.fayolle@parmentierbleusocial.com

Article 5 : Gestion des présences et assiduité du stagiaire

A partir de la réception de la convocation, chaque stagiaire s'engage à participer à la totalité de l'action de formation, sauf cas exceptionnel.

Dans le cas où un stagiaire souhaite prévenir de son retard ou absence, il peut contacter la responsable du service formation de Parmentier Bleu Social au 09.83.51.99.38.

Les stagiaires sont tenus de signer, pour chaque demi-journée, une feuille d'émargement. L'attestation qui sanctionne l'action de formation ne sera délivrée qu'aux stagiaires ayant suivi l'intégralité de la session de formation.

En cas d'absence d'un stagiaire pendant une formation certifiante, il se verra proposer une session de remplacement au jour le jour.

Article 6 : Discipline

Les stagiaires doivent se conformer aux horaires de formation communiqués par Parmentier Bleu Social dans la convocation. Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation.

Toute absence sera immédiatement signalée par le formateur au service de gestion des formations de Parmentier Bleu Social afin que l'employeur en soit informé dans les plus brefs délais.

Il est formellement interdit aux stagiaires d'entrer dans l'établissement en état d'ivresse, d'introduire des boissons alcoolisées, de fumer et de vapoter dans les locaux, de quitter le stage sans motif, de troubler le bon déroulement de la formation par son comportement.

Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse du responsable de Parmentier Bleu Social, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation.

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée par le Code de la propriété intellectuelle et ne peut être utilisée que pour un strict usage personnel. Parmentier Bleu Social décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou détérioration des objets personnels de toutes natures déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Chaque stagiaire a l'obligation d'avertir le responsable de Parmentier Bleu Social ou son représentant dès qu'il a connaissance d'un incident ou d'un accident survenu dans les locaux de formation.

Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation.

Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelle est interdite.

À la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à Parmentier Bleu Social, sauf les documents pédagogiques distribués en cours de formation.

Article 7 : Sanctions

Tout agissement considéré comme fautif par Parmentier Bleu Social pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions ci-après par ordre croissant d'importance :

- Avertissement écrit par le Directeur de l'organisme de formation
- Blâme
- Exclusion temporaire ou définitive de la formation

Article 8 : Entretien préalable à une sanction et procédure *(art. R6352-3 et suivants du Code du Travail)*

Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ne soit informé dans le même temps et par écrit des griefs retenus contre lui.

Lorsque l'organisme de formation envisage une prise de sanction, il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation, la date, l'heure et le lieu de l'entretien, sauf si la sanction envisagée n'a pas d'incidence sur la présence du stagiaire pour la suite de la formation.

Au cours de l'entretien, le stagiaire a la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation. La convocation mentionnée précédemment fait état de cette faculté.

Lors de l'entretien, le motif de la sanction envisagée est indiqué au stagiaire : celui-ci a alors la possibilité de donner toute explication ou justification des faits qui lui sont reprochés.

Lorsqu'une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat est considérée comme indispensable par l'organisme de formation, aucune sanction définitive relative à l'agissement fautif à l'origine de cette exclusion ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été préalablement informé des griefs retenus contre lui et, éventuellement, qu'il ait été convoqué à un entretien et ait eu la possibilité de s'expliquer.

La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de 15 jours après l'entretien. Elle fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme de lettre recommandée, ou d'une lettre remise contre décharge. L'organisme de formation informe concomitamment l'employeur, et éventuellement l'organisme paritaire prenant à sa charge les frais de formation, de la sanction prise.

Article 9 : Publicité du règlement

Parmentier Bleu Social remet systématiquement une copie du règlement intérieur à chaque stagiaire avant le début de la formation, avec la convocation. Le présent règlement est disponible sur le site internet de Parmentier Bleu Social et est mis à la disposition de chaque stagiaire sur simple demande.

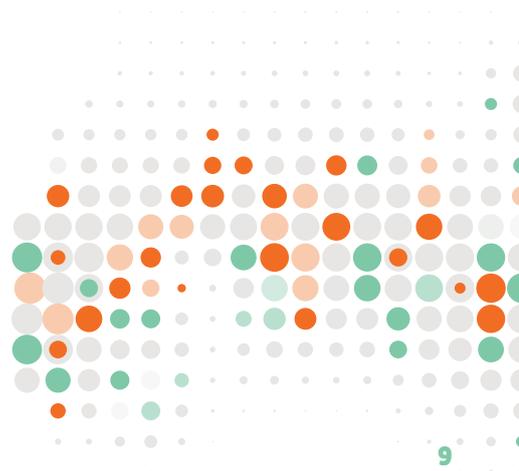
Tous les stagiaires sont supposés en avoir pris connaissance.

Article 10 : Réclamation

Les bénéficiaires ont la possibilité d'envoyer une réclamation. La feuille de réclamation et la procédure à suivre sont disponibles sur le site internet de Parmentier Bleu Social.

**FAIT À PARIS,
LE 01/01/2024**

**POUR PARMENTIER BLEU SOCIAL,
CAROLÉ PÉAN**



LE BULLETIN D'INSCRIPTION

NDA : 11 75 6302 975

Délai d'accès à la formation ?

Idéalement 2 mois avant le début de la formation (possibilité de réduire ce délai sur demande)

ORGANISME / ASSOCIATION / ÉTABLISSEMENT

RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

SIRET :

EMAIL :

PRÉNOM et NOM DU DIRECTEUR / DIRECTRICE :

ADRESSE DE FACTURATION (si différente) :

CONTACT FORMATION DE LA STRUCTURE (RH, Direction...) :

PRÉNOM et NOM : TÉLÉPHONE :

FONCTION : EMAIL :

AUTRE CONTACT (en cas de report, annulation, absence...)

BÉNÉFICIAIRE

PRÉNOM et NOM :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

ADRESSE PERSONNELLE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

FONCTION :

DIPLÔME OU NIVEAU :

TYPE DE CONTRAT : CDD CDI Autre / Précisez :

FORMATION

FORMATION CHOISIE :

DATE(S) DE LA SESSION (si définies) :

L'INSCRIPTION RÉSULTE DU :

Plan de développement des compétences

Financement personnel

CPF

Financement personnel

}

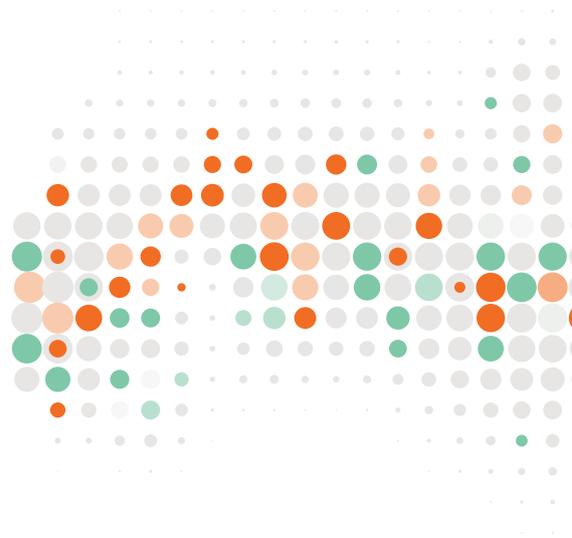
Valable uniquement pour la formation certifiée
« Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT »

NOM DE L'OPCO (le cas échéant) :

bleu Social
PARMENTIER

FORMATIONS · ÉVALUATIONS EXTERNES · ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

www.parmentierbleusocial.com



NOUS CONTACTER



Eliana **CAICEDO**
Assistance administrative



Ghyslain **KUEHN**
*Assistant Administratif et qualité
Pôle Evaluation des ESSMS*



Carole **PÉAN**
*Directrice en charge du développement
et autres prestations*



Clotilde **GIRIER**
*Responsable
du pôle formation*



Séverine **GOBIN**
*Responsable des pôles évaluation
des ESSMS*



55 boulevard de Strasbourg - 75010 Paris | contact@parmentierbleusocial.com

09 83 51 99 38



www.parmentierbleusocial.com

Siret N°898061155 00021 - NDA Formations 11 75 6302 975